



Procès-verbal
Assemblée générale d'orientation du dimanche 17 juin 2012, 13h00
Simultanément au 100 rue Sherbrooke Ouest (Montréal), au 455 du Parvis (Québec)
et par webdiffusion

Membres présent-es: 15

Barbeau, Micheline	Goulet, Mylène
Boudreau, François	Julien, Patricia
Breault, Geneviève	L'Archevêque, René
Chartrand, Gérard	Richer, Kim
Collin, Julie	Sarni, Leila
Diotel-Martin, Eric	Tremblay, Martin
Dubé, Marc-Alexandre	Verreault, Gilles jr.
Gauthier, Frédérick Stanley	

Présidence d'assemblée: David Clos-Sasseville, attaché à l'exécutif de l'AETELUQ
Secrétariat d'assemblée: Etienne Simard, permanent de l'AETELUQ

**1. Ouverture de l'Assemblée et constatation du quorum et du droit de présence;
Résolution AGO-120617-01**

Que la réunion soit ouverte à 13h02 et que le quorum soit constaté.
Proposé par Geneviève Breault
Appuyé par Mylène Goulet
Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'administration de l'AETELUQ désigne David Clos-Sasseville à titre de président d'assemblée et Etienne Simard à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Constatation de la régularité de la convocation;

2.1 Régularité de la convocation

Patricia Julien réfère à l'avis de convocation qui a été acheminé aux membres via le bulletin des membres le 16 mai 2012.

Assemblées générales d'orientation et extraordinaire

Les membres de l'AETELUQ sont convoqué-es à une Assemblée générale extraordinaire et à une Assemblée Générale d'orientation qui se tiendront le même jour, l'une à la suite de l'autre.

Date : Dimanche 17 juin 2012 Heure : 10h00 à 14h00

Lieux : À Montréal, au 100 rue Sherbrooke Ouest. Salle à confirmer.

À Québec, au 455 rue du Parvis. Salle à confirmer.

Et en webdiffusion (des consignes vous seront transmises après votre inscription)

Vous pouvez ajouter les points que vous désirez voir à l'ordre du jour d'ici le 31 mai 2012 à 17h30.

Pour consulter l'ordre du jour de chacune des réunions : <http://www.aeteluq.org/nouvelles/assemblee-generale-orientation-et-extraordinaire>.

Inscription obligatoire auprès de la permanence : etienne@aeteluq.org.

Ordre du jour de l'Assemblée générale d'orientation:

1. Ouverture de l'Assemblée et constatation du quorum et du droit de présence;
2. Constatation de la régularité de la convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Plénière d'orientation;
 - 4.1 Hausse des frais de scolarité : Comme le débat n'a pas encore eu lieu dans le cadre d'une assemblée générale des membres de la TELUQ, nous vous invitons à venir échanger sur le sujet avec vos collègues étudiants.
 - 4.2 Loi 78 et conséquences : Présentation d'un topo sur la loi 78 et ses conséquences et échanges.
 - 4.3 Assurances collectives : Seriez-vous intéressé-e par la possibilité d'avoir accès à des assurances collectives pour les étudiant-es de la TELUQ? Si oui, quel type de couverture vous intéresserait? Quel montant seriez-vous prêt à déboursier?
 - 4.4 Implication et sentiment d'appartenance à la communauté de la TELUQ : Qu'est-ce qui pourrait favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance et l'implication étudiante et dans la communauté de la TELUQ?
 - 4.5 Affiliation : ASSE? FAEUQEP? FEUQ? TACEQ? Indépendant? Que pensez-vous des affiliations?
5. Fermeture.

Résolution AGO-120617-02

Que la régularité de la convocation soit constatée.

Proposé par Patricia Julien

Appuyé par Geneviève Breault

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Amendement à la proposition d'ordre du jour :

Que soit ajouté un point « 4.6 Restructuration » à l'ordre du jour.

Proposé par Geneviève Breault

Appuyé par Frédérick Gauthier

Adopté à l'unanimité.

Résolution AGE-120617-03

Que l'ordre du jour tel qu'amendé soit adopté.

Proposé par Eric Diotel-Martin

Appuyé par Frédérick Gauthier

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Adopté à majorité.

4. Plénières d'orientation

4.1 Hausse des frais de scolarité

Marc-Alexandre Dubé présente les actions et positions de l'AETELUQ dans le dossier de la hausse des frais de scolarité :

- ✦ Positionnement de l'exécutif contre la hausse des frais de scolarité;
- ✦ Fonds de grève de 2 000\$ (Autobus de la CLASSE : 1 000\$; La maison de la grève : 500\$; La boîte rouge : 500\$);
- ✦ Contingent de l'AETELUQ dans les manifestations à Montréal, Québec et Sherbrooke;

- ⤴ Création du groupe Facebook Mobilisation AETELUQ;
- ⤴ Communiqués d'appui au mouvement de grève.

4.1.1 Positionnement sur la hausse des frais de scolarité

Vote indicatif sur qui est pour ou contre la hausse des frais de scolarité dans sa forme actuelle :

Pour : 2

Contre : 11

Abstention : 1

4.1.2 Discussion sur la hausse et les moyens d'action

- ⤴ L'AETELUQ doit se positionner non pas contre une donnée comptable, mais plutôt contre la marchandisation. Elle doit se positionner dans un débat philosophique. Elle doit mettre sur pied un comité de mobilisation, même si le résultat n'est pas à la hauteur de ses moyens.
- ⤴ En temps de grève, ce n'est pas le temps de faire un débat de fond. L'AETELUQ doit soutenir logistiquement la création d'une coopérative avec une mission de lobbying interne permanent, qui produira un manifeste de revendications étudiantes.
- ⤴ Très peu d'options pour des actions éclatantes. L'AETELUQ pourrait rédiger une lettre signée par 100-150 étudiant-es de la TÉLUQ, axée sur le profil particulier étude-travail-famille.
- ⤴ Difficulté de s'impliquer quand on réside à l'extérieur de Montréal. En Outaouais par exemple, on ne connaît aucun-e autre étudiant-e de la TÉLUQ.
- ⤴ Se faire voir dans les manifs avec matériel identifiant l'association dans les manifestations nationales donne le goût aux étudiant-es de s'impliquer.

4.2 Loi 78 et ses conséquences

Patricia Julien présente le dossier de la loi 78. Elle indique que le CA de l'AETELUQ a fait don de 5 000\$ à la clinique Juripop pour sa requête en nullité de la loi 78. Cette somme a été prise dans le poste budgétaire destiné aux imprévus.

4.2.1 Résumé des discussions :

4.2.1.1 Contribution au fonds du comité légal de la CLASSE

- ⤴ Une invitation à contribuer à un fonds de solidarité avec les arrêté-es est lancée. On précise que contrairement aux fédérations étudiantes, ce fonds juridique appuie toutes les personnes arrêtées dans le cadre de la grève, peu importe leur affiliation. Il est également mentionné que Juripop, le service juridique mandaté par les fédérations étudiantes, a déjà reçu 5 000\$ de l'AETELUQ pour la requête en nullité de la loi 78.

Vote indicatif sur la contribution financière au fonds du comité légal de la CLASSE:

Pour : 12

Contre : 2

Abstention : 0

4.2.1.2 Moyens d'action

- ⤴ Débat sur les moyens d'action, à savoir si on continue dans la même veine et on se solidarise avec les victimes de la répression ou si on cherche des moyens alternatifs pour mettre de la pression sur le gouvernement puisque la mobilisation devenue illégale ce qui a pour effet de judiciariser beaucoup de manifestant-es. Pas de décision.

4.3 Assurances collectives

Frédéric Gauthier présente le dossier des assurances collectives. Il présente les démarches qui ont été entreprises dans les années passées et récemment. Les assurances étudiantes couvrent généralement l'assurance dentaire, santé, optométrie et voyage. Il y a un droit de retrait lorsqu'un membre cotise déjà à une autre assurance collective.

4.3.1 Résumé des discussions :

4.3.1.1 Intérêt pour une assurance collective

- ✦ Les discussions portent essentiellement sur des précisions sur les régimes d'assurances collectives. On demande à ce que de l'information sur les services offerts par les associations des autres universités et on questionne le droit de retrait.
- ✦ On souligne que le grand nombre de membres permet des coûts peu élevés pour une large gamme de services mais il ne faut pas non plus que trop de personnes se retirent sinon les coûts deviennent astronomiques.
- ✦ On souligne aussi que les étudiant-es sont souvent perdant-es et ne prennent souvent pas avantage de cette assurance et en viennent à payer une cotisation supplémentaire pour rien.

Vote indicatif : Qui prendrait une assurance collective?

Pour : 9

Contre : 6

Abstention : 0

4.4 Implication et sentiment d'appartenance à la communauté de la TELUQ

Frédéric Gauthier dresse un état de la situation en termes d'implication dans les instances de l'AETELUQ et de la TÉLUQ. Il indique qu'il y aura davantage de représentations étudiantes dans les instances de la TÉLUQ avec la création des comités de programmes. Il y a aussi des activités de recrutement et l'appel à la participation dans les contingents, organisations de soupers des membres à Montréal et à Québec ou avec l'envoi de cartes postales.

4.4.1 Résumé des discussions sur les moyens pour susciter la participation

- ✦ Avoir une approche proactive qui va chercher les gens directement chez eux.
- ✦ On indique que la majorité des étudiant-es s'inscrivent à la TÉLUQ pour ne pas être dérangés dans leur routine, pour ne pas avoir à se déplacer, etc. On peut procéder par Facebook par exemple pour que la participation se fasse de la maison.
- ✦ Les problèmes d'implication touchent aussi les autres associations, les syndicats par exemple. Les gens en ont assez des mêmes tactiques en milieu associatif. En marketing, il y a des solutions à ce problème.
- ✦ La nomenclature des instances de la TÉLUQ n'incite pas à l'implication, parce qu'elle est inconnue (ex. UER). Les réunions sont plates, très bureaucratiques. Il n'y a pas de débats de fonds. On ne fait pas ce qu'on veut faire.

4.4.1.2 Utilité de l'AETELUQ

- ✦ Il faudrait avoir accès aux données issues du sondage sur le portrait type des étudiant-es de la TÉLUQ. La démarche pour obtenir ces données existe mais la direction met des bâtons dans les roues à l'association.
- ✦ Il faudrait informer les membres de ces manœuvres de la direction et les impliquer dans la pression à mettre sur la direction.
- ✦ Il faudrait davantage impliquer les membres en région.

4.5 Affiliation

Marc-Alexandre Dubé fait une courte présentation des différentes associations étudiantes nationales : l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Table de concertation étudiante du Québec (TACEQ) et la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP). Il souligne que la CLASSE est une coalition de grève et que l'AETELUQ ne pourrait pas s'y joindre si elle n'est pas en grève.

4.5.1 Résumé des discussions :

- ✦ On souligne qu'il ne serait pas pertinent de joindre une association étudiante que si l'AETELUQ était en grève, à moins que ces associations étudiantes offrent un autre service.
- ✦ Il serait important d'avoir de l'information sur chacune des organisations avant de se prononcer. En raison de son statut particulier, il est difficile d'affilier l'AETELUQ. Du côté du lobbying, c'est intéressant de se joindre à plus gros que soi. Par contre, en situation de crise, on devra constamment rappeler les particularités de l'AETELUQ.
- ✦ On devrait concentrer les efforts à élargir les rangs de l'association. Quelques interventions vont dans le sens de la préférence à ce que l'AETELUQ reste indépendante.

Vote indicatif sur l'intérêt pour l'affiliation à un regroupement national :

Pour : 2

Contre : 9

Abstention : 3

4.5.1.1 Entretien de liens avec les associations nationales

Vote indicatif sur le maintien des liens avec les associations nationales:

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

4.6 Restructuration

Sujet discuté à huis clos.

5. Fermeture

Résolution AGO-120617-04

Que l'assemblée soit levée à 15h15.

Proposé par Geneviève Breault

Appuyé par Marc-Alexandre Dubé

Adopté à l'unanimité.

Etienne Simard, secrétaire d'assemblée